

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 8 décembre 2020

Délibération n° 2020-06-15

L'an deux mil dix-neuf, le 8 décembre, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Pierre de la Roche, sous la présidence de **Monsieur Claude DOUCET, Maire.**

Date de convocation : 03/12/2020

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Claude DOUCET, Gilles BRANCHOUX, Marie-France MARTINEAU, Alain SICAULT, Maryse RIOLLAND, Dominique GABILLON, Paulette LESSAULT, Nadine FOURRE, Didier THOMAS, Pascal BERTHONNET, Sylvie POMME, Pascal DOUCET, Jean-Christophe DUVEAU, Corinne BILLOT, Sandrine GRATIN, Nicole CHAMINADE, Philippe PLAULT, Hervé FLAVIGNY

Absents et avaient donné pouvoir :

Arielle BEGUE à Corinne BILLOT

Secrétaire de séance : Corinne BILLOT

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2021 – Accueil périscolaire municipal

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Finances - Economie,

Où l'exposé de Monsieur Claude Doucet, Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2021 le tarif suivant :

ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAL		
	Plein tarif	Demi-tarif parent en garde alternée
Par enfant et par trimestre scolaire pour la garde du matin et du soir	72,00 €	36,00 €
Par enfant et par trimestre scolaire pour la garde du matin ou du soir, entre 12 h et 13 h 30 à l'école maternelle ou enfants qui utilisent les cars scolaires,	48,00 €	24,00 €

certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le : 14/12/2020
et de la publication le : 14/12/2020
à Valençay le 14/12/2020
Le Maire,



Fait et délibéré les jour, an et mois susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,

